

DOSSIER DE PRESSE
Aéroport Montpellier Méditerranée

Aéropole Logistique et Fret

Un hub logistique au service du territoire



Conférence de presse du 16 juin 2026

Aéroport Montpellier Méditerranée

Contact presse

Jessica Descamps – Responsable communication
j.descamps@montpellier.aeroport.fr – 06 83 07 86 78

Aéropole logistique et fret : l'aéroport Montpellier Méditerranée inaugure un hub logistique au cœur du développement territorial

L'aéroport Montpellier Méditerranée franchit une nouvelle étape majeure dans le développement de son emprise foncière avec la montée en puissance d'Aéropole logistique et fret, une zone dédiée à la messagerie express et à la logistique. Dix ans après la décision de transformer la zone de fret, Aéropole Logistique et Fret est aujourd'hui appelée à devenir un nouveau pôle économique stratégique pour l'ensemble du territoire.

Porté conjointement par la S.A A.M.M, ses partenaires institutionnels et une douzaine d'opérateurs privés, ce projet représente plus de 150M€ d'investissement, pour un potentiel de 2 000 emplois sur la zone à l'horizon 2030.

Depuis la livraison du premier bâtiment par DCB Logistic avec l'agence Chronopost (en septembre 2024), la zone enchaîne les ouvertures : Stef Transport (février 2025), les entrepôts et ateliers EMA créé par Black Pearl Group, accueillant EvoluSolar et BIT Group (septembre 2025), puis XPO (mars 2026) porté par la Foncière Bleu Mercure. Cinq autres bâtiments sont en chantier ou en passe de l'être d'ici fin 2026. Au total, ce sont 100 000 m² de bâtiments qui seront livrés sur la zone d'ici 2030, faisant d'Aéropole l'une des plus importantes opérations logistiques du territoire.

La réalisation du barreau routier d'accès, dont les études techniques sont en cours pour une planification des travaux au quatrième trimestre 2027, viendra conforter l'attractivité de l'ensemble du secteur.



1. Histoire d'un site, histoire d'une ambition

L'aéroport Montpellier Méditerranée, depuis son ouverture au trafic commercial en 1948, a construit son identité autour du développement de la connectivité aérienne du territoire, répondant aux besoins des acteurs économiques et de la population. Le développement de la zone de fret en est le prolongement naturel : héritière d'une tradition d'accueil des grands opérateurs de messagerie, elle constitue un deuxième axe stratégique incarnant le tournant amorcé à partir de 2015.

| | |
|-----------------------|--|
| 1938 | Création de l'aéroport militaire de Montpellier. |
| 1948 | Création de l'aérogare civile, première ouverture au trafic passagers. |
| 1951 | Implantation de la Postale de l'Air – premier opérateur de fret structuré |
| 1972 | La CCI de Montpellier contribue à l'implantation d'Air Littoral, renforçant les liaisons régionales. |
| Années 80 – 90 | Construction d'une nouvelle aérogare, modernisation des infrastructures. |
| 1994 – 2000 | <ul style="list-style-type: none"> • Création de la gare de fret (1 960m² surface de plancher / 4 800m² d'emprise foncière) – acte fondateur de la vocation logistique du site. • Asics repris par UPS (6 100 m² SDP / 9400 m² d'emprise foncière) • TNT repris par FedEx (2 200m² SDP / 8 500 m² d'emprise foncière) |
| 2000 – 2023 | Consolidation et développement de la zone : <ul style="list-style-type: none"> • PIC groupe La Poste (28 700 m² SDP / 78 000 m² d'emprise foncière) • Pomona/Terre azur (3 650m² SDP / 15 000 m² d'emprise foncière) |
| 2016 – 2023 | Lancement et montée en puissance d'Aéropole Logistique et Fret. Lots A, B et C : 15 bâtiments, 30 ha d'emprise foncière, 100 000 m ² de surface de plancher. |
| A terme | 20 bâtiments – 376 000 m ² d'emprise foncière – 137 000 de SDP – 2 000 emplois sur la zone |



2. Enjeux et chiffres clés

Aéropole Logistique et Fret représente l'un des projets d'aménagement économique les plus significatifs du secteur sur la période 2023-2030. Son ambition : créer un hub logistique et de messagerie de référence, répondant au transport du dernier kilomètre, tout en consolidant les implantations historiques du site.

8,5 M€

Investissement
Aéroport

150 M€

Investissement privé

1 300

Emplois nouveaux

2 000

Emplois totaux sur la
zone

100 000
m²

Bâtiments à construire

2024–
2030

Livraisons

Objectifs stratégiques

- Créer un hub logistique et de messagerie express essentiel au développement du territoire.
- Consolider et développer les implantations déjà existantes sur la zone fret.
- Attirer de nouveaux opérateurs locaux, nationaux et internationaux de la chaîne logistique.
- Générer 1 300 emplois supplémentaires pour atteindre 2 000 emplois au total sur la zone.
- Participer au maillage viaire local par la création d'un barreau routier.
- Inscrire le développement dans une démarche environnementale responsable sur 50 ans.

Les partenaires institutionnels

Le projet a bénéficié de l'accompagnement de l'ensemble des acteurs publics du territoire :

- DGAC — concédant de l'aéroport
- Préfecture de Région Occitanie — DREAL et DRAC
- Préfecture de l'Hérault — DDTM
- Région Occitanie



- Conseil départemental de l'Hérault
- Pays de l'Or Agglomération
- Commune de Mauguio-Carnon

Les partenaires privés

Plus d'une quinzaine d'opérateurs privés ont investi dans la zone, représentant une grande diversité de métiers de l'immobilier logistique et industriel :

Black Pearl Group • Bleu Mercure • DCB Logistics • IDEC / Faubourg Promotion • STEF Immobilier • Cirrus Pégase • Totem Promotion • Stonehedge • Sofradam • SCI AB Iveco

Les usagers de la zone

Les grands noms de la messagerie express et de la logistique ont d'ores et déjà fait le choix d'Aéropole :

PIC Groupe La Poste • Chronopost • FedEx • UPS • Inovéa • STEF Transports • XPO • Mondial Relay • DPD • CEVA Logistique • Douanes françaises • EvoluSolar • BIT Group • Intersport • SCI AB Iveco...



3. Etat d'avancement du projet

Depuis les premières livraisons en 2024, Aéropole Logistique et Fret entre dans une phase d'accélération. Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des opérations immobilières en cours et à venir.

| Lot | Porteur / Usager | Livraison | Statut du chantier |
|-------------|--|-------------------|-------------------------|
| C1 | Chronopost | Septembre 2024 | Livré |
| C2 | STEF Transport | Février 2025 | Livré |
| A3 | EMA — EvoluSolar / BIT Group | Septembre 2025 | Livré |
| B4b | XPO | Mars 2026 | Livré |
| A5 | Intersport | Juin–Juillet 2026 | En cours |
| B3 | DPD | Fin 2026 | En cours |
| A4 | SCI AB Iveco — Cirrus Pégase | Fin 2026 | À venir |
| B4a | Bleu Mercure — messagerie | Fin 2026 | À venir |
| C4 | IDEC / Faubourg Prom. — messagerie + hôtel hybride | Fin 2026 | À venir |
| A1A2 | Totem Promotion — installation industrielle | 2027 | À venir |
| B1 | Sofradam | 2027 | À venir |
| B2 | Stonehedge | 2027 | À venir |
| C3 | En cours de commercialisation | Automne 2026 | À commercialiser |

Lancement de l'AMI Gare de Fret — une nouvelle page à écrire

Parallèlement aux livraisons en cours, l'aéroport Montpellier Méditerranée a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la réhabilitation et la valorisation de la gare de fret historique, créée en 1994. Ce processus marque une nouvelle étape dans la structuration de l'Aéropole, en ouvrant de nouvelles perspectives d'usage et d'occupation.



4. L'accessibilité : le barreau routier

Le projet de barreau routier constitue une infrastructure complémentaire de maillage viaire, portée les collectivités territoriales pour le développement économique et social du territoire.

Calendrier de réalisation

| Étape | État d'avancement |
|---|-------------------|
| Fouilles archéologiques | Terminées |
| Procédures d'expropriation | Terminées |
| Études techniques de niveau projet | En cours |
| Consultation des entreprises de travaux | Début 2027 |
| Planification des travaux | T4 2027 – T2 2028 |

Coût estimé : 5,43 M€

Les collectivités co-porteuses

- Région Occitanie
- Conseil départemental de l'Hérault
- Pays de l'Or Agglomération
- Commune de Maugeio-Carnon



5. Un développement responsable

L'aménagement d'Aéropole Logistique et Fret s'est accompagné d'une démarche de compensation écologique rigoureuse, menée en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie). Ce partenariat, engagé sur cinquante ans, garantit la préservation et la restauration d'espaces naturels en contrepartie de l'aménagement des terrains.

Cette approche témoigne de la volonté de l'aéroport Montpellier Méditerranée d'inscrire son développement économique dans les exigences de la transition écologique, en alliant création d'emplois et préservation du patrimoine naturel régional.

